

Compte rendu de séance

Séance du 3 Février 2020

L' an 2020 et le 3 Février à 19 heures , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances , sous la présidence de BURGEVIN Christiane Maire

Présents : Mme BURGEVIN Christiane, Maire, Mmes : LARUE Delphine, NIGON Jacqueline, MM : ANDRÉ Nicolas, LANCELOT Gérard, MIRLOU Jean, PETIAU Xavier, QUILLEVÉRE Emmanuel

Excusés : Excusé(s) ayant donné procuration : M. REDON Jacky à M. LANCELOT Gérard
M. PETIT Gérard à Mme BURGEVIN Christiane
M. PHILIPPOT Jérémy à M. ANDRE Nicolas

Absents :

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 11
- Présents : 8

Date de la convocation : 29/01/2020

Date d'affichage : 29/01/2020

Acte rendu exécutoire

après dépôt en Sous Préfecture de Montargis
le : 23/01/2020

et publication ou notification
du : 23/01/2020

A été nommé(e) secrétaire : PETIAU Xavier

Madame le Maire donne la parole à M. Bonzom de la Sté PLACIER, pour expliquer aux membres du Conseil les travaux supplémentaires qu'il serait bon de réaliser.
Ces travaux sont apparus lorsque la toiture a été défaite.

Des travaux de ravalement du pignon de l'église seraient aussi nécessaires et pourraient être exécutés par la Sté CHAGOURIN.

Après délibération, le Conseil **ACCEPTE** le devis de la Sté Placier pour 14 790.96€ TTC, ainsi que le devis de la Sté Chagourin pour 3 295.62€ TTC.

Madame le Maire demande à M. Bonzom un devis pour la rénovation du clocher.

Le conseil aborde les questions diverses.

Séance levée à: 20:40

En mairie, le 26/02/2020
Le Maire
Christiane BURGEVIN

